DIJON métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION • AUTOMNE 2021 #57

INNOVER POUR VOUS

RENCONTRES
À AGRONOV, ILS SÈMENT LES GRAINES DE L'AGROÉCOLOGIE

GRAND ANGLE
LANCEMENT DU TECHNOPÔLE SANTENOV

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
LA MÉTROPOLE « EMMÈNE LA BRAQUASSE »
06

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN
CE QUI VOUS ATTEND AU 1204
10

GRAND ANGLE
LA MÉTROPOLE INNOVE POUR VOTRE SANTÉ
14

UNITÉ DE MÉTHANISATION
UNE PREMIÈRE PIERRE ET UN GRAND PAS
28

HABITAT
À LA CHASSE AUX PASSOIRES THERMIQUES
29

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LA MÉTROPOLE QUI MONTE
30

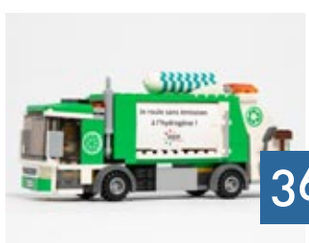

EN DIRECT DU CONSEIL
DIJON MÉTROPOLE LANCE SA PREMIÈRE COMMANDE DE BENNES À ORDURES À HYDROGÈNE
36

Directeur de la publication François Rebsamen
Directeurs de la rédaction Isabelle Elzière, Marc Farré
Directrice adjointe de la rédaction Chrystel Skowron
Rédacteur en chef : David Lang
Secrétaire de rédaction Camille Soligo
Rédacteurs Patrice Bouillot, Patrick Lebas, Bertrand Carlier, Élodie Godart, Aurélien Genest, J'articule

Design et réalisation tempsRéel, dijon
Crédits photos Dijon métropole ; ville de Dijon ; Agronov : p. 4-5 ; Vincent Arbelet : Une à Agronov, p.9, p.11, p.16-17, p.18, p.29, p.32, p.36 ; Philippe Maupetit : p.8, p.33 ; Arc-en-Scène : p.10 ; Université de Bourgogne-Éric Paul : p. 16-17, p.19 ; François Weckerlé : p 6-7, p. 24-25, p.27 : Urgo : p.21 ; Proteor : p.21 ; Corden Pharma : p.22 ; IDÉPRO HABITAT : p.12 ; Adobestock : p.13, p. 14-15 ; Cordenpharma : p.22 ; Oncodesign : p.23 ; ville de Chenôve : p.26 ; Jonas Jacquel : p.30 ; Roxanne Gauthier p. 35 ; François Perrodin : p. 20-21.
Impression AG ROTO - 02 33 85 10 10 - **Distribution** Adrexo - Tiré à 140 000 exemplaires
Dépôt ISSN 2609-2166 Dépôt légal 03-2021
DIJON MÉTROPOLE 40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35

PEFC 10-31-1228 / **Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

par **FRANÇOIS REBSAMEN,**
président de Dijon métropole,
maire de Dijon

MISER SUR L'INNOVATION ET LE PROGRÈS

Toutes nos boîtes à pharmacie personnelles en contiennent : pourtant, qui s'en souvient, les pansements prêts à l'emploi n'ont pas toujours existé. Savez-vous que, nés en 1958, ils sont l'innovation made in Dijon de l'un des plus grands laboratoires de santé du monde ? Moins de cinquante ans plus tard, c'est aussi à Dijon qu'est né le premier prototype de l'injecteur sans aiguille. Désormais en phase d'études cliniques avancées, il deviendra bientôt, n'en doutons pas, un produit de santé aussi essentiel que courant. Grâce à des entreprises en pointe qui n'ont pas peur d'investir. Grâce à des hommes et des femmes tournés vers l'avenir, optimistes et tenaces, qui misent au présent, comme nous, sur l'innovation.

ACCÉLÉRER

La pandémie de Covid-19 aura intensifié, comme rarement dans l'histoire, certains efforts en matière de recherche et développement, et éclairé peut-être l'importance de la science comme source de progrès. Nouveaux médicaments et technologies innovantes comme les vaccins à ARN messager et autotests… Si l'écosystème dijonnais de la santé contribue à la dynamique nationale et internationale, c'est qu'il constitue une filière d'excellence. Représentée par le Pôle BFCare, l'industrie de la santé de notre métropole représente près de 100 entreprises et 4 000 emplois.
La création du Technopôle SANTENOV, en mai dernier, vise à animer et promouvoir ce secteur clé pour l'amener encore plus loin au service des patients, au service de notre santé, au service de l'humain.

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En matière de transition écologique, comme dans le domaine de la santé, Dijon métropole est en pointe : technopôle santé, alimentation durable, choix de l'hydrogène pour remplacer le diesel, préservation de la biodiversité, coordination numérique de toutes les grandes fonctions urbaines avec OnDijon… Autant de projets, autant d'ambitions que nous sommes attelés à relever ensemble, de manière concrète et tangible, au service de la vie quotidienne des citoyens métropolitains. Construire des équipements modernes pour le traitement de l'eau, des déchets, du réseau de chauffage, pour favoriser des déplacements propres, une alimentation saine et locale, tels sont les grands travaux qui vont ponctuer les deux prochaines années dans notre métropole.

AU SERVICE DE L'HUMAIN

Tous ces projets, tous ces progrès, n'ont de sens que si l'humain en est l'essentiel et le but. L'humain, ce sont les hommes et les femmes, de tous âges, qui grandissent, étudient, habitent, travaillent, vivent, vieillissent sur notre territoire, par nécessité ou par choix. L'humain, c'est nous tous ensemble, à Dijon et dans notre environnement, dans notre métropole à taille humaine et douce à vivre.

DIJON métropole

259 087 HABITANTS AU 1ER JANVIER 2021
239,95 KM² DE SUPERFICIE
338,9 M€ DE BUDGET EN 2021

metropole-dijon.fr

LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE

AHUY (1 362 HABITANTS)
BRESSEY-SUR-TILLE (1 132 H)
BRETENIÈRE (937 H)
CHENÔVE (14 401 H)
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (11 375 H)
CORCELLES-LES-MONTS (642 H)
DAIX (1 539 H)
DIJON (160 186 H)
FÉNAY (1 680 H)
FLAVIGNEROT (200 H)
FONTAINE-LÈS-DIJON (9 049 H)
HAUTEVILLE-LÈS-DIJON (1 243 H)
LONGVIC (8 543 H)
MAGNY-SUR-TILLE (910 H)
MARSANNAY-LA-CÔTE (5 407 H)
NEUILLY-CRIMOLOIS (2 820 H)
OUGES (1 626 H)
PERRIGNY-LÈS-DIJON (2 172 H)
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON (2 593 H)
QUETIGNY (9 671 H)
SAINT-APOLLINAIRE (7 688 H)
SENNECEY-LÈS-DIJON (2 056 H)
TALANT (11 855 H)

Rencontres

LISELORE MARTIN

DIRECTRICE D'AGRONOV

Accompagner, développer et transférer

Liselore Martin est membre de l'association AgrOnov depuis 2018. En juin dernier, elle est devenue directrice de la structure. *« Un avantage pour le développement du pôle car je connais bien le réseau, nos financeurs et l'équipe »,* estime-t-elle. Accompagner les entreprises dans leurs projets d'agriculture durable et être un moteur des transitions agroécologiques est la mission d'AgrOnov. L'association dispose du soutien de la métropole pour remplir ses deux principaux objectifs : *« En plus de la gestion physique du site de Bretenière, ses bureaux, ses serres, ses laboratoires... nous mettons en relation les acteurs du monde agricole pour permettre aux entreprises de développer leurs activités en région, mais également au niveau national »,* explique Liselore Martin. Récemment labellisée « Haut niveau de service », AgrOnov apporte des prestations de qualité aux différentes sociétés accueillies et anime le site pour qu'elles s'y sentent bien. À ce jour, cinq bureaux sont disponibles à la location. *« Comme les trois entreprises présentées ci-après, nos adhérents apportent des solutions d'avenir pour l'agriculture. Nous sommes fiers de les compter parmi nous »,* conclut Liselore Martin.

ABDELWAHAD ECHAIRI

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
SATT SAYENS

Préserver l'environnement grâce aux nouvelles technologies

Né au Maroc, Abdelwahad Echairi vit dans la région depuis 2000. Diplômé d'un doctorat en écologie microbienne à l'université de Bourgogne, il est ingénieur chef de projets Recherche et Développement au sein de la SATT (Société d'accélération du transfert de technologie) Sayens, membre d'AgrOnov depuis 2013, et responsable de la plateforme Agroenvironnement. *« Si une entreprise souhaite développer des produits innovants pour diminuer l'emploi de produits chimiques ou traiter des maladies comme le mildiou, elle fait appel à nous. Nous étudions leur efficacité et vérifions les impacts sur le sol. »* Innover tout en préservant l'environnement, c'est ce qui motive Adbelwahad Echairi. Dans ses laboratoires de microbiologie, de biologie végétale et moléculaire, son équipe travaille avec du matériel de pointe, volontiers partagé avec les autres start-ups de la pépinière.

À Bretenière, sur l'ancien site de recherche de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra, devenu Inrae) acquis par la métropole en 2008, le pôle d'innovation en agroécologie* baptisé AgrOnov, dont la mission est d'accompagner les société dans leurs projets, accueille quinze entreprises. De la start-up à la PME, elles inventent au quotidien l'agriculture de demain, associant respect de l'environnement et développement économique.

agronov.com

**ensemble de théories et de pratiques agricoles nourries ou inspirées par les connaissances de l'écologie, de la science agronomique et du monde agricole*

CYRIAQUE LE GOUGUEC

DIRECTEUR ET RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
TROIS BULBES

Du champ d'oignons aux gâteaux apéritifs

Après une classe préparatoire scientifique au lycée Carnot, Cyriaque Le Gouguec quitte Dijon pour entrer en école d'ingénieurs agronome à Rennes. Attaché à Dijon, il revient en 2010 pour prendre le poste d'ingénieur Recherche et Développement chez Trois Bulbes. Aujourd'hui directeur, quand il n'est pas dans les champs (1 500 ha répartis en Côte-d'Or, dans le Jura et le Nord de la France), Cyriaque Le Gouguec manage une équipe de sept personnes sur deux sites : la recherche et développement, accueillie sur la pépinière AgrOnov, et la production, à Villers-les-Pots. Spécialisée dans la production de semences et de plans d'oignons, la société Trois Bulbes crée des variétés adaptées à la déshydratation destinées à l'industrie agroalimentaire. Une fois triées et calibrées au printemps, une partie des 2 000 tonnes de bulbilles produites chaque année est envoyée en plantation chez SODELEG, qui se charge par la suite du processus de déshydratation, en lamelles ou en poudre. Ces oignons déshydratés servent à des entreprises comme Unilever ou Nestlé pour produire des soupes, des sauces ou encore des gâteaux apéritifs.

JANIE BOUVET ET SYLVIE MASQUELIER

BUSINESS DEVELOPER ET RESPONSABLE SCIENTIFIQUE
INOCULUMPLUS

L'inséparable duo

Collègues et amies, Janie Bouvet et Sylvie Masquelier sont actionnaires principales de l'entreprise INOCULUMplus. Lorsqu'on leur a proposé de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, elles n'ont pas hésité une seconde. Elles travaillent main dans la main au développement d'INOCULUMplus depuis 2011. Spécialisée dans la production de champignons formant les mycorhizes, leur société apporte des solutions aux professionnels comme aux particuliers dans le besoin de stimuler naturellement la croissance de leurs plantations. Par ses propriétés, la mycorhize permet à la plante d'être autonome et de réduire ses besoins en engrais chimiques et en eau. Elle devient donc plus résistante aux stress environnementaux. Alors que Janie Bouvet dirige la partie administrative et la commercialisation, Sylvie Masquelier conduit la production et la prestation de services, réalisées dans les serres mises à disposition par AgrOnov. « *Ce n'est pas toujours simple, confie Janie Bouvet, mais nous sommes impliquées dans un objectif commun : offrir un meilleur environnement à nos enfants.* »

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

La métropole « emmène la braquasse »*

En matière de déplacements actifs, Dijon métropole se donne les moyens de ses ambitions. Elle consacre 2 millions d'euros par an aux aménagements cyclables pour développer la pratique du vélo et atteindre, à l'horizon 2030, 12 % de part modale.

Au baromètre des villes cyclables 2019 de la Fédération française des usagers de la bicyclette, la cité des ducs arborait une très belle quatrième place au top 10 dans la catégorie des villes de 100 000 à 200 000 habitants. Les déplacements à vélo font désormais partie du quotidien des habitants, les spécificités et besoins de la petite reine sont pris en compte dans les aménagements urbains. Le constat est le même à l'échelle de la métropole qui investit depuis 2020 près de 2 millions d'euros par an afin d'entreprendre des actions en matière d'aménagements. Des subventions sont également souvent sollicitées auprès de fonds régionaux et européens.

Deux nouvelles pistes intercommunales

Deux pistes cyclables intercommunales sont opérationnelles depuis début 2021. La première relie Sennecey-lès-Dijon à Chevigny-Saint-Sauveur sur 1,8 km. Une attention particulière a été portée aux différents giratoires, avec une priorité donnée aux cyclistes à chaque entrée et sortie : ce régime inédit sur la métropole sera prochainement évalué avec l'université de Bourgogne.

La seconde réalisation relie Chevigny-Saint-Sauveur à Quetigny, avec la même volonté de sécuriser les déplacements à vélo. Une passerelle est en cours d'installation pour traverser le cours d'eau la Mirande. Cette piste contribue à développer des liaisons intercommunales.

Ces deux projets se sont attachés à limiter leur impact sur l'environnement, notamment en matière d'imperméabilisation des sols et de gestion des eaux pluviales. Les fossés ont été conservés sans busage, des bordures en béton ont été mises en place sur la chaussée de façon à favoriser l'écoulement en surface jusqu'aux accotements ou jusqu'aux cheminements piétons réalisés en sablé. Dans le cas de la liaison Chevigny-Quetigny, le choix du revêtement s'est porté sur un enrobé drainant.

Une piste cyclable relie désormais les communes de Sennecey-lès-Dijon et Chevigny-Saint-Sauveur.

Sur la route de Chevigny, les cyclistes découvrent les giratoires « hollandais », un régime de priorité favorable aux vélos.

Un rond-point repensé à Dijon

Une requalification de la traversée rond-point du 8-Mai-1945 et de l'intersection des rues Camille-Claudel et Castelnau avec l'avenue Champollion achevée à la fin du mois d'août assure une continuité cyclable sécurisée entre les aménagements existants.

Relier les communes de la métropole

La métropole souhaite aménager les axes qui relient les communes de la première couronne au centre de Dijon, les liaisons intercommunales et les « rocades cyclables », c'est-à-dire les itinéraires permettant de passer d'un quartier à un autre sans emprunter le centre-ville dijonnais. La voirie restante est en partie vouée à un traitement en zone apaisée : pour être considérée comme telle, une rue doit être limitée à 30 km/h ou moins et être fréquentée par un maximum de 4 000 véhicules au quotidien. La cohabitation entre vélos et véhicules motorisés est alors jugée acceptable en matière de sécurité.

* Dans le jargon cycliste, cette expression signifie adopter un très grand développement et être capable de le « tirer ».

Les projets lancés

Saint-Apollinaire-Varois
Un aménagement cyclable sera réalisé cet automne entre les communes de Saint-Apollinaire (giratoire de Bois Guillaume) et Varois-et-Chaignot (carrefour des Routes départementales 70 et 104).

Dijon-Longvic
Un aménagement cyclable entre le parc de la Colombière et le centre-ville de Longvic est en cours d'étude.

Dijon-Chenôve
L'avenue Roland-Carraz sera requalifiée dans l'optique de mieux desservir les entreprises de la zone d'activités de Chenôve. Une voie sera réservée aux bus et aux vélos.

Dijon-Ahuy
La métropole étudie l'aménagement de la route d'Ahuy. Ce projet proposera la création d'une liaison cyclable sur cet axe très fréquenté par des cyclistes, sportifs et utilitaires (domicile-travail).

Dijon, carrefour Salengro
Le carrefour Salengro sera remodelé en cours d'année 2022. Ce projet s'inscrit dans la même démarche que le rond-point du 8-Mai-1945.

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN

Un menu architectural à déguster

Le site de l'ancien Hôpital général vit une incroyable réhabilitation. Les bâtiments historiques sont rénovés et mis en scène pour faire dialoguer harmonieusement l'ancien et le contemporain. L'architecte en charge du projet, Anthony Béchu, nous présente ce fastueux « menu architectural », à quelques mois de l'ouverture de la Cité.

Parmi les joyaux historiques rénovés sur le site de la Cité, la chapelle Sainte-Croix de Jérusalem, construite en 1459.

Le site de l'ancien Hôpital général voit sortir de terre un nouveau quartier. Ce site de 6,5 ha est désormais un écrin d'exception où se racontera le Repas gastronomique des Français, entré au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010. La Cité internationale de la gastronomie et du vin offre ainsi une seconde vie à des bâtiments construits entre le XVe et le XVIIIe siècle. Ce riche patrimoine préservé et valorisé comprend des monuments historiques ou remarquables, des éléments architecturaux protégés au titre des Monuments historiques, un grand portail, deux chapelles, des toits vernissés, un espace boisé classé. L'agence d'architecture A. Béchu & associés a réussi un subtil mariage entre les époques et les styles : « *Notre démarche architecturale consiste à tisser un dialogue entre tradition et contemporanéité propre à la gastronomie française, en associant la valorisation des éléments historiques à la programmation architecturale* », indique Anthony Béchu, dirigeant de cette agence prestigieuse qui a notamment réalisé la Tour D2 à La Défense à Paris.

Un mariage réussi entre l'ancien et le neuf

Les édifices contemporains construits dans la Cité s'intègrent harmonieusement pour former un ensemble cohérent. L'entrée de la Cité, le Hall, est « *bordé d'un "canon de lumière" dans lequel l'école Ferrandi Paris vient s'installer. Il prend sa source et sa vision directement dans le paysage de la ville ancienne, offrant un belvédère au-dessus des voies de chemin de fer. L'ensemble va revêtir un habit d'acier corten, qui s'accordera parfaitement aux couleurs des tuiles bourguignonnes* », détaille l'architecte. « *Comme une allégorie des avancées de la médecine* », les greffons contemporains que sont « *le canon de lumière, la salle d'exposition et l'entrée de la Cité sont reliés par une verrière qui assure la translation latérale jouant un rôle de joint entre l'ancien et le moderne* ». L'objectif est de « *raccorder ces éléments nouveaux à l'ensemble de la Cité et trouver ainsi une harmonie entre le passé et la modernité* ».

Honorer la mémoire du site

Ce « *menu architectural à déguster* » rend ainsi hommage à la mémoire du site et contribue à le faire entrer dans le XXIe siècle. « *Nous avons conservé l'âme des lieux et nous les avons mis en scène,* explique l'architecte. *L'hôpital n'était accessible qu'au personnel hospitalier et aux patients. C'est désormais un lieu ouvert sur la ville. Cette ouverture invite les visiteurs à la promenade depuis la sortie de la gare, par le Jardin de l'Arquebuse puis le long de l'Ouche. Les parcours dessineront un art de vivre, une découverte de la gastronomie, du paysage, des racines culturelles de ce lieu et de ses produits.* » Selon Anthony Béchu, la mixité entre ancien et contemporain « *participe au raccord de l'Hôtel-Dieu à la ville, mais aussi à un avenir* » pour créer « *une dynamique très importante* » et « *redonner des racines aux lieux qui les ont perdus* », conclut l'architecte.

Le chantier a ouvert ses portes au public en juillet et en septembre.

Retour en terres hospitalières

En juillet puis en septembre lors des Journées européennes du patrimoine, le public a été invité à découvrir le chantier de la future Cité. En nombre parmi les visiteurs, d'anciens personnels du CHU, des professionnels de la santé ayant étudié ou travaillé ici ont redécouvert le site de l'ancien Hôpital général en pleine métamorphose.

WILLIAM ANDERSON
Chirurgien-dentiste

« C'est exceptionnel d'avoir à Dijon un grand projet régional, national et même international. J'ai travaillé ici en chirurgie dentaire dans les années 1990 avant que tous les services ne déménagent. Il y a eu un travail pharaonique, c'est vraiment impressionnant de découvrir la transformation du site, le mariage entre l'ancien et le moderne.

VALÉRIE ROUSSEL
Kinésithérapeute

« Je suis venue par curiosité parce qu'on entend beaucoup parler de la Cité. C'est un peu particulier pour moi car j'ai travaillé pendant 6 ans ici. Cela me fait bizarre de voir la transformation, de passer d'un lieu de soin à un projet aussi luxueux, mais c'est néanmoins une belle rénovation. »

DIDIER HONNART
Médecin au CHU

« J'ai travaillé pendant 35 ans sur le site de l'Hôpital général avant de monter au Bocage en 2011. Une grande partie de ma carrière s'est faite ici. J'ai commencé comme étudiant en 1975 puis interne, assistant, médecin. Il y a un peu de nostalgie car c'est un site assez extraordinaire. La réhabilitation n'est pas terminée mais cela semble très prometteur. On viendra ici avec nos amis déjeuner à l'endroit où j'ai fait mon internat. »

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN

Ce qui vous attend au 1204

Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, le 1204 racontera l'histoire architecturale et urbaine de Dijon dans un écrin magnifiquement rénové. Un lieu vivant et éclairant en forme de trait d'union entre la ville historique et la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Visite guidée en avant-première.

Le 1204 prendra place dans un bâtiment du XVIIIe siècle inscrit au titre des Monuments historiques.

Après avoir emprunté le grand hall de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, dans la cour Berrier, le Village gastronomique dévoile ses toits magnifiés. Le 1204 invitera le public dans un bâtiment de l'ancien Hôpital général, daté du XVIIIe siècle, inscrit au titre des Monuments historiques et entièrement rénové. Bienvenue au 1204, 560 m² dédiés à l'appréhension et à la compréhension de toutes les facettes de la ville. Labellisée « Ville d'art et d'histoire » en 2009 par le ministère de la Culture, Dijon est en effet engagée dans une démarche de sensibilisation à l'ensemble de ses patrimoines, des vestiges antiques à l'architecture contemporaine en passant par la ville médiévale et les mutations du XIXe siècle.

En 1204, Eudes III fonde l'hôpital de Dijon

1204 fait référence à une date hautement symbolique puisqu'il s'agit de l'année de fondation de l'hôpital de Dijon par le duc Eudes III de Bourgogne. Il incarne cette volonté de faire dialoguer le passé et le présent. Une fois passé l'accueil, l'espace d'informations touristiques invite les visiteurs à poursuivre leur déambulation à la découverte du patrimoine historique dijonnais dans la ville. Le parcours d'exposition permanente les conduit justement à découvrir l'histoire du site et de la ville. L'exposition propose un dispositif interactif jouant avec les paysages dijonnais. Les maquettes topographiques se succèdent pour retracer les périodes fortes de l'architecture. Un film d'animation revient enfin sur 800 ans d'histoire hospitalière. Clou du spectacle : l'ancienne apothicairerie de l'Hôpital général retrouve sa place d'origine après une impressionnante restauration. Fondée en 1643, cette pharmacie est composée de boiseries en noyer et d'un parquet du XVIIIe siècle. Elle comprend également une collection de 140 pots à pharmacie, 36 chevrettes et 34 pots canon provenant de la faïencerie dijonnaise Sigault. Deux espaces se poursuivent au premier étage. Ils sont destinés aux expositions temporaires et à un atelier pédagogique conçu principalement pour un jeune public. La première exposition, « Portraits d'une mutation », donne la parole à une trentaine de témoins, médecins, patients, voisins… Ces enregistrements audio racontent le lien intime qui les unit à ce lieu chargé d'histoire.

Le Village by CA est la première des composantes de la Cité à ouvrir ses portes.

Le Village by CA connecté à la Cité

Le Village by CA, « l'accélérateur de start-ups » du Crédit agricole, a pris ses quartiers au sein de la Cité internationale de la gastronomie et du vin le 13 septembre. Tout un symbole pour cette pépinière dont les deux partenaires principaux sont Vitagora et la Foodtech Bourgogne-Franche-Comté.

Thomas Dupont, "maire" du Village by CA.

Thomas Dupont, le « maire » du Village dijonnais est heureux de bénéficier d'un « écrin » de 1 300 m² dans un lieu exceptionnel réhabilité et connecté aux autres acteurs de la Cité. L'ancien dépositaire de l'hôpital a en effet été entièrement rénové et vient jouer un rôle de catalyseur de l'ensemble. Cette prouesse architecturale est la pierre angulaire de la modernité dans la Cité. « *Ici, nous allons développer notre notoriété et développer l'événementiel et nos réseaux* », indique-t-il.

Des idées qui fermentent

Louis Baqué partage le même enthousiasme. En 2019 à Dijon, le jeune dirigeant a créé avec son associée, Leslie Goussault, Good Vie, une start-up résidente du Village. Elle fabrique des boissons naturelles aux fruits. Le procédé de fermentation est original, innovant même, car les fruits fermentent grâce aux levures issues dans les graines de kéfir et du kombucha. Résultat : ni sucres, ni additifs, ni arômes ajoutés, seulement trois ingrédients : de l'eau, des fruits bio et des ferments naturels. Good Vie a naturellement trouvé sa place dans le village et attend beaucoup de ce « *lieu stratégique* » : « *Nous avons beaucoup à gagner : plus de visibilité, plus de mise en réseau, plus d'événements,* indique le jeune dirigeant dijonnais. *Le cadre est important aussi, mais surtout, c'est un lieu qui va fédérer tous les acteurs de l'agroalimentaire et pas seulement ceux du village. Nous serons connectés à tous les habitants de la Cité* ».

levillagebyca.com

ÉCONOMIE ET EMPLOI

ZACtives !

À travers ses Zones d'aménagement concerté (ZAC), la métropole attire de nouvelles entreprises sur son territoire. Les dernières cessions de terrains dans le parc d'activités Beauregard et au sein de l'Écoparc Dijon-Bourgogne déboucheront sur la création de 400 emplois directs dans les trois prochaines années.

Le 30 juin dernier, le conseil métropolitain approuvait la vente de parcelles à sept entreprises en vue de leur installation ou de leur déménagement vers deux des ZAC de la métropole : le parc d'activités Beauregard, situé sur les communes de Longvic et d'Ouges et l'Écoparc Dijon-Bourgogne, qui s'étend entre Saint-Apollinaire et Quetigny. La Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD) est en charge de l'aménagement et de la cession de lots à des entreprises telles qu'IDÉPRO Habitat, AB Fermeture, Chronopost, le Groupe Urgo, Giphar ou encore le Crédit agricole – pour l'implantation de sa filiale d'assurances dommages Pacifica – développeront leurs activités. La métropole cède une vingtaine d'hectares de terrain à destination économique, soit un impact à 3 ans de près de quatre cents emplois directs, dont les effets sont attendus dès l'ouverture des nouveaux sites. Et ceci sans compter les emplois induits.

Giphar choisit Dijon métropole

Illustration avec le groupement de pharmaciens indépendants Giphar, qui a choisi la zone d'activités de Beauregard pour installer sa quatrième plateforme logistique en France. Un bâtiment de 10 000 m² sera opérationnel début 2023, à la fois en tant que grossiste répartiteur et centrale d'achat de médicaments. « *Nous avions besoin d'un nouvel entrepôt pour desservir le nord-est de la France. De la Meurthe-et-Moselle au Puy-de-Dôme, de la Bourgogne à l'Alsace, 292 officines et 30 départements seront servis au départ de Dijon* », précise Laurent Cuiry, directeur général des opérations chez Giphar. Au moins 70 emplois seront générés immédiatement sur le site, accompagnés d'une trentaine en sous-traitance et activités de transport. Une perspective qui vient récompenser la dynamique insufflée par Dijon métropole depuis des années, comme le rappelle son président et maire de Dijon François Rebsamen : « *L'implantation de Giphar dans la métropole est le résultat d'un engagement politique fort dans l'animation d'un écosystème santé performant et dans l'aménagement de nouvelles zones d'activité telles que Beauregard pour accueillir entreprises et salariés* ».

Faire s'enraciner les entreprises

Pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises, Dijon métropole s'est dotée, au fil des années, de zones d'activités qui ont toujours trouvé preneur rapidement. À partir des années 2000, 400 hectares ont été fléchés pour l'accueil des sociétés : le parc d'activités tertiaires Valmy au nord de l'agglomération, le technopôle Mazen-Sully à proximité du campus, AgrOnov à Bretenière, l'Écoparc Dijon-Bourgogne entre Quetigny et Saint-Apollinaire, la zone d'activités de Beauregard (Longvic et Ouges), l'ancienne BA 102 à Longvic, sans oublier le marché de l'agro, à l'entrée de la zone industrielle Cap Nord.

Joffrey Malaclet et Jonathan Roux, gérants de la société IDÉPRO Habitat, spécialisée dans l'isolation des combles, le démoussage de toiture et le traitement de charpente, ont choisi de transférer leurs locaux au sein de la zone d'activités Beauregard, à Longvic. Ils investiront un local de 600 m² en 2022.

La zone d'activités tertiaires de Valmy représente plus de 4 200 emplois privés. À terme, après la troisième phase d'aménagement baptisée « Écopôle Valmy », ce parc comprendra plus de 300 000 m² de bureaux et de locaux sociaux et sanitaires et pourrait représenter plus de 10 000 salariés.

Dijon métropole labellisée « Cité de l'emploi »

Cinq communes de la métropole bénéficient de ce nouveau dispositif destiné aux Quartiers politique de la ville.

Un outil supplémentaire pour aider les demandeurs les plus éloignés du monde du travail à retrouver le chemin de l'emploi ou de la formation professionnelle. Dijon métropole fait partie des 60 agglomérations labellisées cités de l'emploi par l'État en 2021, portant leur nombre à 84. Dijon, Chenôve, Longvic, Quetigny et Talant bénéficient désormais de ce dispositif qui vise à mobiliser les acteurs de proximité pour aller à la rencontre des publics en difficulté, en dehors des espaces institutionnels habituels. Une mission dont l'association Creativ' est chargée. Dijon métropole fait de l'inclusion et de l'emploi l'une de ses priorités. La coordination des acteurs est un véritable fil conducteur. Sont ainsi réunis autour d'une même table agents du service public de l'emploi, responsables associatifs et chefs d'entreprises pour contribuer à la politique globale menée par la collectivité contre le chômage et pour l'accompagnement vers l'emploi des publics fragiles. 100 000 euros sont alloués tous les ans à chaque Cité de l'emploi, dispositif inscrit au programme France Relance.

creativ2l.fr

TECHNOPÔLE SANTENOV

La métropole innove pour votre santé

Créé par Dijon métropole, l'université de Bourgogne, le CHU Dijon Bourgogne, le Centre Georges-François-Leclerc et le pôle BFCare, le Technopôle SANTENOV positionne la métropole dijonnaise comme un pôle d'excellence d'envergure internationale dans l'innovation en santé. Une étape importante qui vise à apporter de nouvelles solutions aux patients et qui s'appuie sur un écosystème de pointe s'épanouissant de longue date sur le territoire métropolitain.

16 SANTÉ + INNOVATION = SANTENOV

18 CINQ PARTENAIRES ENGAGÉS DANS UN CERCLE VERTUEUX

20 UN ÉCOSYSTÈME AU SERVICE DE L'INNOVATION

22 CORDENPHARMA CHENÔVE MET SON GRAIN DE SEL DANS LES VACCINS

24 ONCODESIGN, DU SERVICE AUX NOUVEAUX MÉDICAMENTS

Santé + innovation = SANTENOV

Après une première année de travail entre ses cinq partenaires fondateurs, SANTENOV a été officiellement lancé le 26 mai dernier. Quel rôle le Technopôle santé de Dijon métropole est-il appelé à jouer ? Des réponses avec le professeur Marc Maynadié, président de SANTENOV.

Le technopôle a pour objectif de « *soutenir et de valoriser la recherche et l'innovation en santé* », explique son président, le professeur Marc Maynadié, doyen de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la santé de l'université de Bourgogne (uB). « *Notre vocation est de créer et de développer les liens entre la recherche, la formation et le monde de l'entreprise* », précise-t-il. Une démarche qui n'est pas sans rappeler celle des pôles de compétitivité comme Vitagora, qui porte ses fruits dans le domaine de l'agroalimentaire.

Le professeur Marc Maynadié, doyen de l'unité de formation et de recherche Sciences de la santé de l'université de Bourgogne, préside le Technopôle SANTENOV.

Rencontrer, accompagner, développer

SANTENOV va par exemple organiser régulièrement des rencontres B to B (business to business) : « *Certaines entreprises vont chercher des services très loin alors qu'ils existent sur le territoire. Notre rôle est de permettre et de faciliter la mise en relation* », précise Marc Maynadié. L'un des cinq partenaires fondateurs de SANTENOV est d'ailleurs BFCare (Business for Care), une association professionnelle qui fédère près de 60 entreprises de santé de Bourgogne-Franche-Comté. SANTENOV se donne également pour mission de soutenir et d'accompagner les acteurs de la santé comme Powder ON, centre de développement et de formation dédié à la technologie des poudres pharmaceutiques situé à Dijon. Il souhaite enfin appuyer les start-ups, en particulier leur « *donner les moyens de passer le cap de la petite structure pour devenir de véritables entreprises* ».

Un pôle de recherche d'excellence

La création de SANTENOV intervient alors que le monde de la santé connaît, depuis début 2020, « *des mutations accélérées* », souligne le doyen, qui évoque en particulier la montée en puissance du numérique – les millions de téléconsultations et les prises de rendez-vous par internet en sont l'illustration – et la mise en œuvre de programmes de recherche de grande ampleur, par exemple autour de la vaccination contre la Covid-19. « *L'écosystème dijonnais de la santé a contribué à cette dynamique nationale et internationale qui exige un haut niveau d'excellence de la recherche scientifique et hospitalo-universitaire allié à une capacité de collaboration avec les acteurs économiques pour développer des solutions innovantes pour les patients.* »

« Attirer à Dijon des compétences de haut niveau »

Dès les prochaines semaines, Santenov va poursuivre son travail de terrain. D'abord en réalisant un état des lieux de la recherche en santé dans la région. Puis en poursuivant le rapprochement avec Medicen, pôle de compétitivité des technologies innovantes pour la santé et les nouvelles thérapies basé à Paris. « *Avec la métropole, nous travaillons activement au renforcement de la visibilité et de l'attractivité du territoire auprès des chercheurs et des ingénieurs dont nous avons besoin,* ajoute Marc Maynadié. *Nous partageons la conviction que la qualité de vie, les infrastructures, l'offre de formation sont déterminants pour continuer d'attirer à Dijon des compétences de haut niveau.* » À terme, SANTENOV, actuellement installé au sein de l'UFR Sciences de la santé, disposera de ses propres locaux, ce qui contribuera à renforcer la visibilité des laboratoires, des entreprises et des centres de formation implantés dans la métropole et la région.

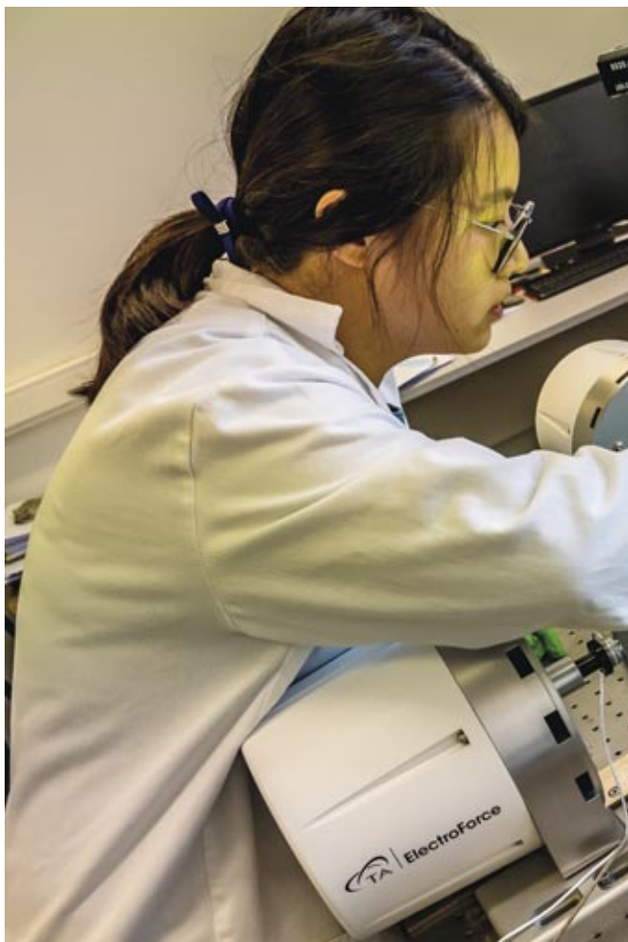

Le laboratoire Imagerie et vision artificielle (ImVia) de l'université de Bourgogne.

La santé dans la métropole en chiffres

4 000 emplois,
soit 20 % des emplois industriels de l'agglomération

100 entreprises

1,2 milliard d'euros
de chiffre d'affaires consolidé

1 773 lits,
7 710 employés,
228 254 patients annuels
au CHU Dijon Bourgogne

194 lits,
835 employés,
22 448 patients annuels
au Centre Georges-François-Leclerc

15 laboratoires,
900 enseignants-chercheurs et doctorants,
7 000 publications scientifiques en 5 ans
et près de **10 000** étudiants
dans le domaine de la santé à l'université de Bourgogne

Dijon et l'innovation en santé : toute une histoire

1958 le pansement prêt à l'emploi par Urgo

1975 le médicament hypolipémiant Lipanthyl des laboratoires Fournier

2001 le premier auto-injecteur sans aiguille Zeneo par Crossject

2017 le premier imageur préclinique intégré TEP/IRM d'Europe par le consortium Equipex IMAPPI

2017 le premier pansement électromédical de luminothérapie et de monitoring de plaies chroniques par Urgo Medical (consortium MEDILIGHT)

2018 la jambe bionique, premier système prothétique au monde de cheville mécatronique reliée au genou par Proteor (lire p. 21)

Cinq partenaires engagés dans un cercle vertueux

François Rebsamen,
maire de Dijon,
président de Dijon métropole

« La création du Technopôle SANTENOV, lancée par Dijon métropole en collaboration étroite avec ses partenaires, renforce la visibilité de l'une des filières d'excellence de notre agglomération, priorité définie dans le projet métropolitain : la santé. Nous souhaitons, à travers l'émergence du technopôle, être un appui et un accélérateur du développement du secteur de la santé, si important pour notre région. Par la mobilisation de toutes les forces vives du territoire, le technopôle SANTENOV structurera la filière pour en améliorer la performance et ainsi faire de Dijon une capitale de l'innovation et de la recherche en santé. »

Nadiège Baille,
directrice générale du CHU Dijon Bourgogne

« Le CHU Dijon Bourgogne place la recherche et l'innovation au centre de son projet d'établissement. Nos équipes ont déjà l'expérience de répondre à des appels à projets exigeants, ce qui nous positionne parmi les 10 meilleurs CHU dans le domaine de la recherche. Être membre de SANTENOV rend plus visible nos actions, en lien avec nos partenaires académiques mais aussi industriels. Tous ces partenariats offrent la certitude aux Dijonnais et à tous les habitants du territoire de pouvoir compter sur des expertises scientifiques multiples qui font la richesse de nos prises en charge. »

Vincent Thomas, président de l'université de Bourgogne

« L'innovation en santé est l'un des domaines dans lesquels l'université de Bourgogne excelle grâce à la qualité et au haut niveau de ses équipes et laboratoires de recherche. Notre participation dans SANTENOV nous permettra d'agir de concert avec nos partenaires métropolitains en faveur du développement de l'écosystème de la santé du territoire tout en favorisant le renforcement des liens entre la recherche et le monde socio-économique. »

Marc Maynadié, président du Technopôle SANTENOV

« La création de SANTENOV est l'aboutissement d'une réflexion commune ancienne des acteurs académiques et des entrepreneurs dans le domaine de la Santé à Dijon et plus largement en Bourgogne. Cette réflexion nous amène à croire à l'impérieuse nécessité de soutenir et de valoriser davantage le tissu « Recherche-Innovation » en Santé. Le technopôle SANTENOV sera l'outil qui doit apporter aux différents acteurs l'aide nécessaire à leur développement et à la valorisation économique de la production de nouveaux produits de santé au service de la population. »

Charles Coutant, directeur général du Centre Georges-François-Leclerc

« Dijon métropole a de nombreux atouts pour relever les défis qui se présentent à nous dans le domaine de la santé, avec des thématiques scientifiques et médicales de haut niveau sur lesquelles nous devons capitaliser, et des acteurs hospitaliers, académiques et industriels qui se connaissent bien, se respectent et ont déjà une longue histoire de coopération. SANTENOV s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'excellence exigeante, non seulement pour maintenir notre capacité d'innovation mais également la démultiplier, dans l'intérêt de tous et des patients en premier lieu. »

Patrick Alexandre, président du Pôle BFCare

« En tant que groupement d'entreprises des produits et services de santé, le Pole BFCare est heureux d'être associé à cette initiative de création du Technopôle SANTENOV qui potentialise les synergies entre les membres fondateurs et dans un moment opportun post-crise sanitaire liée à la Covid-19 où le secteur de la santé est reconnu comme un domaine prioritaire par la métropole, la Région et l'État. SANTENOV aura vocation à valoriser un écosystème existant à fort potentiel révélé par le mapping des expertises en innovation santé publiques et privées qui a été réalisé en 2020. »

Un écosystème au service de l'innovation en santé

Université de Bourgogne, entreprises et start-ups, grandes écoles, organismes d'appui à la recherche… Tous composent un paysage qui rend possible la conduite de projets de recherche ambitieux, avec un seul objectif : faire avancer la santé, au bénéfice de tous.

Quel est le point commun entre une jambe bionique, de la peau artificielle, un hôpital intelligent, les lipoprotéines comme thérapie contre les maladies infectieuses et les inhibiteurs de kinases contre le cancer ? L'écosystème d'innovation en santé de Dijon métropole ! C'est ici que des équipes de recherche de haut niveau, dans des laboratoires publics ou privés, font avancer la science. Avec une particularité géographique : ici, la plupart des acteurs de la recherche est concentrée dans un rayon de quelques centaines de mètres, le « grand campus », où se trouvent l'université de Bourgogne, le CHU Dijon Bourgogne, le Centre Georges-François-Leclerc (CGFL), le centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae, ex-Inra), les grandes écoles (AgroSup Dijon, Esirem et bientôt ESTP Paris et Eseo), la maison régionale de l'innovation et toutes les entreprises implantées au sein du technopôle Mazen-Sully et à Novaréa. Une proximité qui facilite les rapprochements, indispensables à la conduite des projets. *« Nous avons une forte tradition de travail avec le CNRS et l'Inserm ainsi qu'avec le CHU et le CGFL, qui sont en co-tutelle de la plupart de nos laboratoires en santé »*, souligne Laurent Gautier, vice-président de l'université de Bourgogne en charge de la valorisation de la recherche.

Un écosystème d'innovation ouvert aux partenariats publics/privés attractif pour les investisseurs

Les acteurs académiques et hospitalo-universitaires, représentant plus de 900 enseignants-chercheurs en santé, sont naturellement un fer de lance de la recherche dans la métropole dijonnaise. Par exemple, dans le cadre du plan d'investissement d'avenir lancé par l'État, le consortium IMAPPI regroupant des acteurs académiques et hospitalo-universitaires et des industriels, elle a été retenue au terme de l'appel à projets Equipex (équipements d'excellence) pour le développement d'un nouvel appareil d'imagerie médicale. Le label Labex (laboratoires d'excellence) a également été accordé au projet LipSTIC, qui fédère 23 équipes mobilisées dans la recherche sur l'utilisation des lipoprotéines dans la prévention et le traitement des maladies inflammatoires et du cancer. *« Ces programmes ont pour ambition d'hisser les universités comme la nôtre au plus haut niveau international »*, souligne Laurent Gautier.

Beaucoup d'autres programmes de recherche associent l'université aux acteurs hospitalo-universitaires comme le CHU. C'est le cas du projet ReadapTIC, dont le volet recherche vise à élaborer un nouveau modèle de prise en charge de la rééducation des patients. Le potentiel d'innovation de ReadapTIC a intéressé l'entreprise BioSerenity spécialisée en santé numérique. Elle implantera un centre R&D et de service à Dijon afin de contribuer aux programmes de recherche au sein d'un Groupement d'intérêt scientifique dénommé STARTER (pour Stratégies innovantes et intelligence artificielle pour la rééducation de la fonction motrice et la préservation de l'autonomie). STARTER associe BioSerenity, le CHU Dijon Bourgogne, l'uB, l'INSERM et la SATT Sayens.

De la recherche à la création d'entreprise

Les programmes de recherche conduits sur le grand campus dijonnais aboutissent à des dépôts de brevet voire à la naissance de start-ups, appuyées dans leur développement par la société d'accélération des transferts de technologies Sayens. C'est le cas de SON, spécialisée dans la production de nanoparticules pour des applications en santé. Entre autres exemples car, au total, une trentaine de start-ups sont nées de projets développés à l'université de Bourgogne. Un écosystème prodigue, donc.

Le CHU Dijon Bourgogne.

En bref

Urgo ambitionne de créer une peau artificielle

Le projet Genesis lancé par le groupe Urgo, dont le siège se situe à Chenôve, consiste à développer et à produire de la peau artificielle permettant une cicatrisation ultra-rapide des plaies sévères – celles des grands brûlés par exemple. Cet ambitieux programme associe Urgo à l'Établissement français du sang, Dassault Systèmes, un laboratoire de l'université de Lyon 1 et un autre de l'AFM-Téléthon. *« Notre objectif est d'aider les professionnels de santé à prendre en charge les plaies sévères en développant un traitement efficace pour soulager les patients plus rapidement, explique Guirec Le Lous, président d'Urgo Medical. Créer de la peau artificielle est un véritable défi scientifique et technologique. »* Qui sera relevé d'ici une dizaine d'années dans un laboratoire flambant neuf en cours de construction à Chenôve.

...

Proteor a créé la jambe bionique

Nom de code : SPCM, comme Système prothétique de cheville mécatronique. Proteor, leader français des prothèses et des orthèses dont le siège est situé Dijon et l'unité de production à Seurre, a élaboré une prothèse haute technologie destinée aux patients amputés au-dessus du genou. Il a fallu 7 ans à Proteor et à ses partenaires (l'Institut Carnot-ARTS et le Centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés de l'Institut national des Invalides) pour concevoir cette « jambe bionique », avec le soutien financier de la Direction générale de l'armement. Un bijou de technologie salué par un prix de l'innovation remis lors du Forum de la Défense en 2018.

CordenPharma Chenôve met son grain de sel dans les vaccins

Rencontre avec Yves Michon, directeur du site de Chenôve du groupe CordenPharma où sont produits des éléments du vaccin Moderna contre la Covid-19.

Thierry Breton, commissaire européen en charge des vaccins, en visite à CordenPharma en avril dernier accompagné par Yves Michon, directeur.

Comment le site de Chenôve que vous dirigez est-il devenu l'un des 53 sites français contribuant à la production de vaccins ?

Au départ, c'est une filiale de CordenPharma en Suisse qui alimentait Moderna *(biotech américaine dont le vaccin, désormais baptisé Spikevax, a été autorisé en décembre 2020 aux États-Unis et en janvier 2021 en Europe, ndlr)*. Mais les quantités demandées sont rapidement devenues trop importantes, ce qui a conduit le groupe à solliciter d'autres sites. Chenôve est le seul de nos sites français à fabriquer les nanolipides qui entrent dans la composition de ce vaccin. Nous avons dû répondre à la demande dans des délais très contraints : sollicités en avril 2020, nous avons livré notre première production en août 2020. Cette production se chiffre en centaines de kilos de produit, sous forme liquide ou en poudre.

Comment vous êtes-vous adaptés ?

Nous avons recruté et formé une quinzaine de collaborateurs et adapté notre organisation. Il a vraiment fallu une mobilisation extra-ordinaire. Nos fournisseurs de matière première ont répondu présent, nos équipes ont travaillé d'arrache-pied sept jours sur sept. Nous avons repensé notre organisation et notre outil de travail dans un contexte de forte pression. De cette période particulière, de ce défi que nous avons relevé, il restera trois choses : une capacité d'adaptation, une rapidité d'exécution et un élan très fort impliquant l'ensemble des collaborateurs.

Quel est votre sentiment, en tant que chef d'entreprise et scientifique face à cette crise sanitaire ?

Nous avons le sentiment, sur le site de Chenôve de CordenPharma, de participer à un combat d'une ampleur inédite contre une pandémie sans précédent. Cela suscite chez nous beaucoup de fierté bien sûr. Mais aussi une grande humilité car nous avons bien conscience de faire partie d'une immense chaîne où chacun a un rôle à jouer, du chercheur au personnel soignant qui injecte les vaccins. Le site de Chenôve, qui emploie 180 personnes, recrute actuellement une vingtaine de collaborateurs, chimistes du niveau bac professionnel au niveau docteur. En octobre, nous mettrons en service notre nouvelle unité de production en flux continu. Ce nouvel équipement représente un investissement de 1,7 million d'euros et engendrera le recrutement d'une dizaine de personnes.

cordenpharma.com/facilities/chenove

Oncodesign, du service aux nouveaux médicaments

L'entreprise fondée et dirigée par Philippe Genne est l'un des fleurons des biotechs dijonnaises. Oncodesign ne se limite pas à proposer des services aux big pharmas du monde entier. Découvrant et développant ses propres molécules, elle est sur le point d'engager deux essais cliniques.

Depuis la terrasse de son bureau, au dernier étage du nouveau siège de la société, Philippe Genne embrasse du regard le campus universitaire, le CHU Dijon-Bourgogne, le technopôle Mazen-Sully et le parc d'activités Novaréa, où est implanté le pôle Pharm'image et son cyclotron. L'excellence de la recherche dijonnaise en santé à portée de main. Le symbole d'un écosystème dont il est, depuis près de 30 ans, l'un des acteurs clés. Quand il crée Oncodesign en 1995, il se sent un peu seul. Au début des années 2000, il envisage même de quitter la région. Mais Guy Gillot, adjoint au maire de l'époque François Rebsamen en charge des finances, le convainc d'investir à Dijon. En 2020, Oncodesign, qui emploie plus de 240 collaborateurs dont plus de 20 % de docteurs, a réalisé 25,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le nouveau siège social – 1 500 mètres carrés inaugurés le 21 mai dernier au 18, rue Jean-Mazen à Dijon – s'ajoute aux 3 000 mètres carrés de laboratoires au numéro 20 de la même rue, mis en service en 2004. L'entreprise, cotée en bourse depuis 2014, est également implantée à Saclay, en région parisienne, ainsi qu'à Montréal.

Philippe Genne a fondé la société Oncodesign en 1995.

Un business model original

Cette réussite est le fruit d'un modèle économique original et gagnant. Le métier historique d'Oncodesign, c'est la validation, en phase préclinique (avant les essais sur l'homme), de thérapies nouvelles pour le compte de grands laboratoires. Une activité de service qui permet à l'entreprise de réaliser un chiffre d'affaires qu'elle investit à hauteur de 40 % dans la recherche et le développement de ses propres projets. Car, depuis le début, Philippe Genne n'a qu'une ambition : mettre au point, valider et commercialiser des solutions thérapeutiques innovantes contre le cancer. « *Depuis 5 ans, nous avons investi 55 millions d'euros dans le développement de nos projets, pour les amener jusqu'au stade du candidat-médicament* », explique le PDG de l'entreprise.

Oncodesign explore la piste de la médecine de précision, consistant à cibler des cellules responsables de la maladie. Les équipes de la biotech dijonnaise travaillent en particulier sur des enzymes qui régulent la vie de nos cellules, les kinases, dont le dysfonctionnement est responsable de certaines pathologies – cancers mais aussi Parkinson, maladie de Crohn, sclérose en plaques, arthrite rhumatoïde… Elles mettent au point des molécules dont la mission est d'inhiber ces kinases, en s'appuyant notamment sur une nouvelle approche, la radiothérapie systémique, consistant à amener la radiothérapie au contact des cellules tumorales. Le caractère innovant des recherches menées par la PME est largement reconnu : Oncodesign a signé des partenariats avec quelques-uns des plus grands laboratoires mondiaux (Ipsen, Sanofi, UCB, Bristol-Myers Squibb, Servier…) pour mener à bien la découverte de nouveaux médicaments. Avec des résultats très concrets : trois essais cliniques devraient être engagés en 2023.

Plateformes technologiques dernier cri

Pour mener à bien ses projets, Oncodesign s'appuie sur des plateformes technologiques à l'instar de Pharm'image. Ce pôle de compétences en pharmaco-imagerie unique en Europe dont elle a suscité la création à Dijon permet de mesurer l'effet des thérapies dans l'organisme grâce à des biomarqueurs. Autre exemple : Nanocyclix est la plateforme de chimie fine qui permet à Oncodesign de mettre au point ses fameux inhibiteurs de kinases. Toujours à la pointe de la technologie, Oncodesign investit aujourd'hui le champ de l'intelligence artificielle, capable de traiter des quantités considérables de données indispensables à chaque étape d'un projet, de l'identification des cellules cibles jusqu'aux essais cliniques. Ainsi la biotech dijonnaise est-elle au cœur d'un écosystème de haute technologie dont la vocation reste la mise au point de nouvelles thérapies contre des maladies pour lesquelles il n'existe actuellement aucune solution.

oncodesign.com

LA MÉTROPOLE VUE DU CIEL

À CHAQUE NUMÉRO, UN AUTRE REGARD SUR LE TERRITOIRE

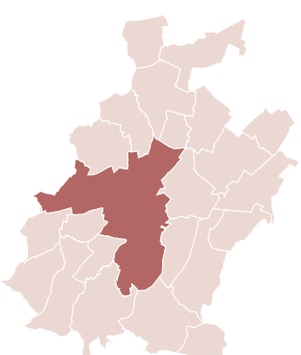

La main à la vigne

L'événement Vign'au Verre convie le public chaque année en septembre (le 26 cette année) à une journée conviviale et gratuite pour découvrir le vignoble. Au programme : vendanges citoyennes, balades et ateliers œnologiques, trail et randonnée dans les vignes, espace pique-nique avec bar à vin, sommelier, et dégustation de miel de la métropole. Cette parcelle de 4 hectares plantée de jeunes vignes est l'un des symboles de la renaissance de la côte de Dijon, laquelle vise, à terme, l'obtention d'une appellation propre. L'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco et l'ouverture prochaine de la Cité internationale de la gastronomie et du vin renforcent l'importance de la vigne et du vin pour Dijon métropole, elle-même propriétaire du vignoble de La Cras, à cheval sur les communes de Dijon, Plombières-lès-Dijon et Corcelles-les-Monts.

RÉNOVATION URBAINE

Les travaux engagés cet été

Les aménagements urbains se multiplient en faveur de la transformation et de l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les engagements de la métropole, en réponse aux défis climatiques et environnementaux, se concrétisent dans deux quartiers : Fontaine d'Ouche à Dijon et au Mail à Chenôve.

Le projet de salle omnisports du Mail à Chenôve.

La lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des inégalités et le développement économique représentent des points centraux de la politique métropolitaine. Pour répondre à ces défis, une dynamique s'engage avec un ambitieux plan climat énergie et des innovations significatives en matière de rénovation urbaine. C'est ainsi que Dijon métropole a remporté l'appel à projets européen « H2020, villes et communautés intelligentes » avec son programme RESPONSE.
Territoire pilote, Dijon métropole va mettre en œuvre ce programme européen, dont l'objectif est de développer et tester des solutions techniques en faveur du déploiement de « quartiers à énergie positive ».

Fontaine d'Ouche : premier îlot à énergie positive

À Dijon, les travaux d'éco-réhabilitation des logements de l'îlot Île-de-France d'Orvitis ont été engagés cet été. Dans ce quartier en mutation, les constructions ont pour vocation à s'inscrire dans une démarche d'autoconsommation collective. Concrètement, cela signifie que les habitants consommeront l'électricité produite grâce à des installations intégrées aux bâtiments. Techniquement, cela passe par des aménagements de l'habitat (capteurs intelligents, isolation thermique) et l'installation de panneaux photovoltaïques bifaciaux, offrant de meilleures performances de production énergétique.

À Chenôve, une transformation éco-exemplaire

Au sud, les travaux du futur parc urbain dans le quartier du Mail à Chenôve démarreront au premier trimestre de l'année 2022. Le secteur Saint-Exupéry, où l'enjeu réside dans la transformation de l'emprise au sol de l'ancien centre commercial en espace public, laissera prochainement place à davantage d'espaces naturels et confortera l'attractivité résidentielle des futurs immeubles environnants avec la construction d'un îlot de logements privés.
En cœur de quartier, une opération de construction-déconstruction qui a commencé cet été permettra, à terme, l'installation d'une nouvelle salle omnisports mieux adaptée et moins énergivore. L'actuel gymnase resta en service jusqu'à fin 2022, le temps de la construction du nouveau complexe. Puis suivront les chantiers des espaces paysagers, de stationnements et du city stade.

Disparition du pont Kir

Le pont Kir a été démoli le 12 juillet dernier. Une opération impressionnante qui lance la première phase de la transformation du quartier Fontaine d'Ouche à Dijon.
Le chantier se poursuit avec la création d'un carrefour entre l'avenue du Lac et le boulevard Kir. Des aménagements piétons et cyclables favoriseront la biodiversité grâce à la désimperméabilisation des sols et à la plantation de plus de 400 arbres.

Le réseau de chaleur s'agrandit

Privilégier les énergies renouvelables et de récupération, tel est l'engagement de Dijon métropole à travers le développement de son réseau de chaleur urbain.

Des opérations d'extension du réseau de chaleur urbain métropolitain ont eu lieu cet été à Talant sur un tracé de 3,5 km. Elles se poursuivent jusqu'au 30 septembre. Cette extension permet de créer 12 sous-stations. Un gymnase, une école, un espace d'accueil et neuf bâtiments résidentiels (CDC Habitat, Grand Dijon Habitat, Orvitis) et près de 900 équivalent logements y seront raccordés. Ils bénéficieront d'une chaleur issue de l'incinération des déchets et du bois.
D'autres travaux seront menés dans le quartier Talant Belvédère en 2022. Fin 2022, 1 300 équivalent logements du secteur seront raccordés au réseau de chaleur urbain.

Qu'est-ce qu'un réseau de chauffage urbain ?

Il s'agit du principe d'un chauffage central appliqué à l'échelle d'une ville. La chaleur est produite pour l'ensemble des usagers dans une centrale de production. Elle est acheminée vers les bâtiments grâce à des canalisations isolées et enterrées afin de disposer d'un point de livraison de la chaleur, nommé sous-station. Le réseau de chaleur de Dijon métropole s'étend aujourd'hui sur près de 100 km et permet d'éviter l'émission de 50 000 tonnes de CO_2 chaque année.

À la chaufferie bois des Valendons à Dijon, le bois est brûlé, chauffant l'eau dans la chaufferie qui est ensuite utilisée pour le chauffage urbain : bâtiments publics, immeubles, locaux d'entreprise…

ENVIRONNEMENT

Unité de méthanisation

Une première pierre et un grand pas

Le chantier de construction de l'usine de méthanisation des boues et des graisses réalisé par Odivea, première Société d'économie mixte à opération unique de France, a été lancé en juillet. Cette unité, située derrière la station d'épuration Eau Vitale de Longvic, sera mise en service en janvier 2023.

Le projet d'unité de méthanisation de Dijon métropole, dont le montant total est d'environ 15 millions d'euros, bénéficie de près de 5,5 millions d'euros d'aides de l'État au titre du plan France relance, soit plus d'un tiers du coût total du projet. Il s'agit du seul projet à ce stade financé en région par l'État pour la création d'une unité de méthanisation adossée à une station d'épuration.

La conception et la construction de l'usine sont réalisées par Odivea, Société d'économie mixte à opération unique (Semop) en charge de l'assainissement sur une partie du territoire de la métropole*. L'objectif : mettre en service dès janvier 2023 une unité de méthanisation assurant la production de biogaz que la métropole se chargera d'épurer et d'injecter dans le réseau de la collectivité géré par GrDF à raison de 10 GWh/an, soit l'équivalent du chauffage au gaz pour 4 000 foyers par an. En parallèle, Dijon métropole construira une unité d'épuration du biogaz qui transformera le biogaz produit par la méthanisation en biométhane, injecté sur le réseau de Dijon métropole géré par GRDF. Cet autre projet représente un budget de l'ordre de 3 M€.

Un procédé pilote pour améliorer le traitement des boues

Depuis 18 mois, la métropole teste sur dans la station d'épuration Eau Vitale de Longvic un nouveau procédé baptisé « Indense by Suez » afin d'améliorer la qualité des boues qui se nichent dans les bassins d'aération. Les premières conclusions sont positives : la station a amélioré sa capacité épuratoire de près de 30 %. Forte de ce succès, Dijon métropole a mis en place un second pilote Indense sur sa station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur.

*Ahuy, Chenôve, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Talant

L'unité de méthanisation sera construite derrière la station d'épuration Eau Vitale de Longvic.

Agence Odivea : 107, rue de la Préfecture à Dijon, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h.
Contact téléphonique : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 13 h : 0 977 408 463 (prix appel local)
odivea.fr

En bref

Des filets installés pour capter les déchets

Odivea a installé deux filets à la sortie de réseaux se jetant directement dans les rivières dijonnaises : l'un vers le jardin japonais, sur l'exutoire qui rejette les eaux de pluies du quartier Coteaux du Suzon, du parc technique et de la zone d'Ahuy dans le Suzon, l'autre sur l'exutoire de déversement du sud dijonnais qui se jette dans l'Ouche vers le stade Bourillot, au niveau du parc de la Colombière. Ils retiennent les déchets des rues qui sont évacués avec les eaux de pluie. L'objectif est de diminuer drastiquement la quantité de déchets (canettes, mégots, masques, bouteilles) rejetés dans les rivières, et donc de protéger la biodiversité.

HABITAT

À la chasse aux passoires thermiques

Pour lutter contre la précarité énergétique, Rénovéco Dijon métropole expérimente le dispositif « Pacte - 15 % », qui accompagne les propriétaires aux revenus modestes dans leurs projets de rénovation.

Le dispositif Pacte - 15 % inclut une visite à domicile entièrement financée par Dijon métropole réalisée par l'opérateur SOliHA, comme ici à Fénay en juillet dernier.

Réduire ses factures, vivre dans un logement à l'épreuve des aléas climatiques, canicules comme hivers rigoureux, et agir pour l'environnement : autant de bonnes raisons de se lancer dans des travaux de rénovation. Mais, bien que les coûts puissent rapidement être amortis, l'investissement peut faire peur, en particulier quand les fins de mois sont difficiles. Comment s'y prendre ? Qui contacter ? Quelles aides financières ?

Pour répondre à toutes ces questions, Dijon métropole avec l'appui de son service public de l'amélioration de l'habitat privé Rénovéco, expérimente un dispositif lancé par l'association nationale Amorce, le « Pacte - 15 % ». L'opération doit son nom à l'objectif de réduire de 15 % le nombre de passoires thermiques au sein de huit territoires. Elle s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles, sous conditions de revenus.

Diagnostic gratuit, accompagnement de A à Z dans les démarches et demandes d'aides financières (certificat d'économie d'énergie, MaPrimeRenov et subvention de Dijon métropole) et coûts de travaux optimisés avec des entreprises locales présélectionnées : si le numéro 03 80 60 83 15 vous contacte, vous pouvez décrocher en toute confiance et bénéficier de cet accompagnement.

amorce.asso.fr/boite-a-outils-energie-pacte-15

En bref

Les prochaines permanences de Rénovéco dans la métropole

L'espace conseil FAIRE Rénovéco répond à toutes vos questions relatives à vos projets de rénovation. En plus de l'accueil au siège dijonnais, des permanences mensuelles sont programmées dans la métropole.

Chevigny-Saint-Sauveur
Mairie, les mardis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre de 14 h à 17 h.

Longvic
Mairie, les jeudis 30 septembre, 28 octobre et 25 novembre de 14 h à 17 h.

Marsannay-la-Côte
Centre social Bachelard, les vendredis 1er octobre, 5 novembre et 3 décembre de 14 h à 17 h.

Saint-Apollinaire
Mairie, les mercredis 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 14 h à 17 h.

Rénovéco, 1 boulevard Voltaire à Dijon 03 80 48 89 89 metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Renoveco-Dijon-metropole/Conseillers-Renoveco

...

Un logement durable pour les sans-abri

Offrir la possibilité aux personnes sans domicile d'accéder directement et durablement à un logement, c'est l'objectif de l'opération nationale « Le Logement d'abord », déployée dans 46 territoires dont, depuis février, la métropole dijonnaise. Le projet, qui consiste à harmoniser les actions existantes pour plus de cohérence, sera élaboré autour de trois axes : la mobilisation des parcs publics et privés grâce à une plateforme, l'accès au logement à travers l'accompagnement (social, psychologique ou encore pratique, avec des ateliers pour l'aide à la gestion), et le maintien (prévenir les expulsions, inscrire ces citoyens dans la vie de leur ville, leur quartier grâce à l'intervention des médiateurs). L'opération, financée par l'État à hauteur de 494 000 €, dure cinq années.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La métropole qui monte

Entre 2015 et 2025, l'agglomération dijonnaise aura gagné 10 000 étudiants. Le fruit, entre autres, d'une politique active de la métropole en faveur de l'implantation et du développement de grandes écoles et d'un soutien sans faille à l'université de Bourgogne et à tous les établissements d'enseignement supérieur.

Le nombre d'étudiants dans l'agglomération dijonnaise est actuellement évalué à 40 000, contre 35 000 au milieu des années 2010. La métropole a gagné 5 000 étudiants ces dernières années. Elle en accueillera 5 000 supplémentaires d'ici cinq ans. Tandis que l'université de Bourgogne représente le contingent d'étudiants le plus important, l'implantation et le développement des grandes écoles contribuent à faire augmenter la population étudiante et à diversifier l'offre de formation dans la métropole. La métropole ouvre également de nouvelles perspectives pour la recherche et les entreprises. À titre d'exemple, les deux écoles d'ingénieurs qui se sont récemment installées à Dijon, l'École spéciale des travaux publics (ESTP) Paris et l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (Eseo), ont d'ores et déjà, toutes deux, noué des relations prometteuses avec des laboratoires de l'université de Bourgogne afin de mener des projets de recherche.

Une référence pour la ville de demain

Un écosystème complet se développe dans des domaines où Dijon métropole fait figure de territoire de référence. C'est le cas en matière de ville durable avec le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Territoire intelligent. Les CMQ, créés sous l'égide de l'Éducation nationale, visent à donner de la visibilité et à rendre plus lisibles les parcours de formation dans un univers professionnel. Il existe six CMQ en Bourgogne-Franche-Comté, dont deux à Dijon : territoire intelligent et alimentation-goût-tourisme. L'objectif est, pour chacun d'entre eux, de présenter de manière claire, dans une logique de parcours conduisant jusqu'au niveau ingénieur, master voire docteur, l'ensemble des formations existant sur le territoire. Mais ces campus, créant du lien entre établissements d'enseignement, laboratoires et entreprises, ont vocation également à mener des projets nouveaux. En l'occurrence, dans le cadre du CMQ territoire intelligent, un « learning lab » (laboratoire d'apprentissage) devrait être créé. *« Il sera un lieu de convergence pour les publics éclairés, notamment les professionnels, un lieu de formation et de recherche pour les étudiants, mais aussi un démonstrateur destiné au grand public »*, explique Laurence Mangenot, directrice du campus dijonnais de l'ESTP Paris, impliquée dans le projet. Ce lieu fera de Dijon un territoire d'excellence pour imaginer et construire la ville intelligente, durable et décarbonée de demain.

Le chantier de construction du campus métropolitain s'achève. Le bâtiment accueillera les élèves de l'ESTP Paris et de l'Eseo après les vacances de la Toussaint.

En septembre, près de 40 000 étudiants étaient de retour en présentiel dans les établissements d'enseignement supérieur de la métropole.

Ces grandes écoles qui ont choisi Dijon

À Quetigny, le CESI forme les ingénieurs de demain.

Dijon métropole a le vent en poupe auprès des grandes écoles. Deux nouvelles écoles d'ingénieurs ont choisi la capitale de la Bourgogne-Franche-Comté pour ouvrir de nouvelles antennes : l'École spéciale des travaux publics (ESTP) Paris et l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (Eseo), basée à Angers. Pour accueillir les 800 étudiants qu'elles compteront à terme, la Splaad construit pour le compte de la métropole un bâtiment de plus de 10 000 m², constituant la première pierre d'un campus métropolitain au cœur de celui de l'université de Bourgogne. Un deuxième bâtiment pourrait sortir de terre pour abriter une autre école d'ingénieurs dans l'univers de la santé ainsi que le Cesi, centre de formation par alternance, qui ouvre à son tour des cursus d'ingénieurs et ambitionne de passer de 300 à 1 000 étudiants dans les prochaines années. Ces nouvelles formations d'ingénieurs complètent l'offre actuelle, portée par AgroSup Dijon et par l'École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux et infotronique (Esirem), qui intègre cette année le réseau Polytech et prévoit une extension de ses locaux. Par ailleurs, Dijon a été choisie par l'École supérieure d'architecture (Esa) de Paris, qui ouvrira un campus sur l'ancien site de l'usine Terrot, boulevard Voltaire et par l'école Ferrandi Paris qui s'installera au sein de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Le paysage des grandes écoles dijonnaises serait incomplet sans citer l'École nationale supérieure d'art (Ensa) Dijon, l'École supérieure de musique (ESM) de Bourgogne-Franche-Comté, la Burgundy School of Business, l'École nationale des greffes et le site dijonnais de Sciences Po Paris, qui envisage une extension.

En bref

L'uB parmi les 5% des établissements les mieux classés au monde

Pour la cinquième année consécutive, l'université de Bourgogne figure dans le classement de Shanghai qui recense chaque année les meilleures universités et établissements d'enseignement supérieur du monde. Comme en 2020, l'uB se situe entre la 501e et la 600e place, notamment dans les domaines de l'agro-alimentaire et de la médecine. Ce classement 2021 confirme une nouvelle fois le rôle moteur de l'uB dans le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté.

...

Carte Culture

Les étudiants accèdent à la programmation de 25 partenaires et de neuf communes de la métropole à des tarifs préférentiels. Il suffit d'être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la métropole pour l'année 2021-2022. Disponible en ligne et dans de nombreux points de vente au prix de 5 €.
metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Recherche-et-Enseignement/CarteCulture-etudiant

...

e-carte Avantages Jeunes

Mise en place par le Centre régional information jeunesse (Crij) Bourgogne-Franche-Comté à destination des moins de 30 ans (étudiants ou non), elle est disponible au prix de 8 € et offre plus de 3 200 avantages et réductions, dont près de 385 bons plans dans la métropole (culture, loisirs, sports, vie quotidienne...).
avantagesjeunes.com

...

Pass Culture

Le coup de pouce de l'État aux jeunes majeurs dans l'année de leurs 18 ans : 300 € d'expériences culturelles à utiliser pendant 24 mois.
pass.culture.fr

TRANSPORTS

La grande rentrée des mobilités

DIVIA Mobilités

Bus, tram, vélos en libre-service ou en location, stationnement en ouvrage ou en voirie, covoiturage… DiviaMobilités propose des solutions adaptées à tous les profils. Une offre particulièrement complète qui caractérise l'agglomération dijonnaise.

La rentrée est le moment propice pour organiser ses déplacements. Afin d'accompagner au mieux les usagers, les conseiller et limiter leur temps d'attente, l'agence DiviaMobilités renforce son accueil jusqu'au 25 septembre avec des guichets complémentaires. Ouvrir un compte sur le site divia.fr est également un bon moyen de personnaliser ses trajets : recharger sa carte de transport, consulter les alertes trafic, ses itinéraires et ses fiches horaires préférés…

De nouveaux titres pour combiner les modes de transport

Grande nouveauté à partir de septembre, le bouquet « Libertés » récompense les voyageurs qui garent leur véhicule dans les parkings en périphérie du centre-ville (Malraux, Clemenceau ou Monge). Des tarifs avantageux sur le réseau bus et tram ainsi que sur les offres vélo leur sont réservés. L'usage de différents modes pour se déplacer dans la métropole dijonnaise constitue une solution pratique et économique. Accompagner la reprise en incluant les nouvelles habitudes de déplacements est l'enjeu fort de cette rentrée pour Dijon métropole. Le retour d'une offre de transport à 100 % couplé au lancement du bouquet Libertés pour combiner les modes de déplacement dans la métropole dijonnaise (bus, tramway, stationnement, vélo) permettront à chaque usager de (re)découvrir la diversité et l'efficacité des mobilités sur notre territoire.

Le plein de nouveautés

Depuis le 30 août, la ligne de bus F43 dessert la ZAE du Bois Guillaume et l'Écoparc Dijon Bourgogne (liaison entre les Grésilles et Saint-Apollinaire). De plus, une station DiviaVélodi de 16 places a été mise en service à l'intersection du boulevard Voltaire et de la rue de Mirande, en lien direct avec la nouvelle piste cyclable qui relie le centre-ville au quartier Université. Enfin, la dénomination de quatre arrêts et stations du réseau Divia a évolué : Complexe Funéraire (ligne B16) devient « Site funéraire Dijon métropole » ; Grésilles (T1, L3, B19, F43) devient « Grésilles Trimolet » ; Godrans (T1, T2) devient « Godrans Les Halles » et Monge (T2, L4, L5, B12, B18, Express, P33) devient « Monge Cité de la Gastronomie ».

Plus d'informations : agence DiviaMobilités
16, place Darcy à Dijon du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h
03 80 11 29 29 - divia.fr

PATRIMOINE

Les abords des monuments historiques mieux protégés

Sur le territoire, les édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques bénéficient d'une servitude de protection d'un rayon de 500 mètres autour d'eux. Le dernier conseil métropolitain a approuvé de nouveaux périmètres pour quatorze de ces témoins du patrimoine bâti local.

Lancée fin 2020 par Dijon métropole, la procédure de PDA (pour Périmètres délimités des abords) permet de redessiner les périmètres de protection d'un ou plusieurs monuments historiques afin de les rendre plus cohérents au regard de la préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager. En pratique, lorsqu'un projet de permis de construire est déposé sur un terrain concerné par une servitude de protection d'un monument historique, il doit être transmis pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Selon les enjeux propres à chaque monument, ces périmètres de protection peuvent être redimensionnés. Ainsi, par délibération du 30 juin 2021, le conseil métropolitain a émis un avis favorable à quatorze nouvelles zones de protection proposées par l'ABF.

Quatorze sites concernés

Ces zones de protection concernent : les châteaux de Bressey-sur-Tille et de Bretenière, l'église Saint-Martin de Fénay, le fort de Beauregard à Fénay et Longvic, le fort Carnot à Hauteville-lès-Dijon et Daix, les églises du Sacré-Cœur et Sainte-Bernadette à Dijon, la maison Constantin à Dijon, la facultés des sciences et les quatre sculptures (*Tente* de Yaacov Agam, *Anti Robot* de Kerel Appel, *Divionis Mechanica Fossilia* d'Arman, *Hommage à Jacques Monod* de Gottfried Honegger) à Dijon, le café du Rocher et le centre-ancien (église Notre-Dame-de-l'Assomption et le colombier) de Marsannay-la-Côte, le monument hommage à Guynemer de la BA102 à Ouges, le clocher de l'église Saint-Baudèle à Plombières-lès-Dijon et le fort Junot à Sennecey-lès-Dijon.

La maison Constantin dans le quartier Montchapet à Dijon (1), le château de Bressey-sur-Tille (2), le vieux colombier à Marsannay-la-Côte (3) et le clocher de l'église Sainte-Baudèle à Plombières-lès-Dijon (4) font partie des quatorze sites à bénéficier de nouveaux périmètres protégés dans la métropole.

L'automne en rendez-vous

Culture, transports, emploi ou manifestations sportives :
ne manquez pas les grands événements qui rythment l'automne métropolitain.

L'organisation des événements est soumise à l'évolution de la situation sanitaire. Renseignez-vous sur les dispositions en vigueur (pass sanitaire, port du masque, etc.).

TALENTS DE DEMAIN, TROUVEZ VOTRE VOIE AUJOURD'HUI

Les acteurs de l'économie et de l'écosystème agroalimentaire du territoire organisent La Voie des Talents afin de présenter les métiers de l'agro-alimentaire et de la relation client dans l'hôtellerie-restauration aux collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi. Plus de 30 entreprises et partenaires institutionnels y participeront. Une cinquantaine d'offres de stages et de visites découverte d'entreprises seront à pourvoir lors de cet évènement.

11 et 12 octobre
Consortium Museum, 37, rue de Longvic à Dijon. Gratuit.
Renseignements :
creativ21.fr/campus/la-voie-des-talents
contact@lavoiedestalents.fr

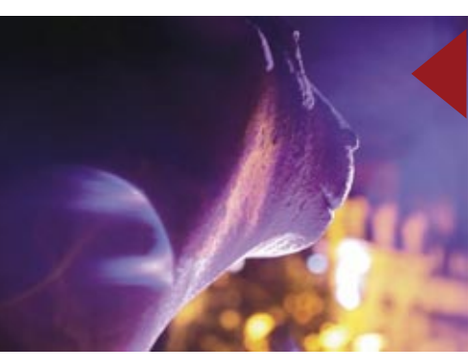

LA MÉTROPOLE AUX COULEURS D'OCTOBRE ROSE

Octobre rose ou comment sensibiliser le plus largement possible au dépistage des cancers du sein, un examen recommandé tous les 2 ans aux femmes de 50 à 74 ans. Cette grande opération d'information et de prévention se décline en une multitude d'événements tout au long du mois à Dijon, Chenôve, Talant, Quetigny ou encore Longvic. Expositions, animations, ateliers, stands, spectacles, activités physiques et sportives : le programme complet est disponible sur metropole-dijon.fr

ET SI VOUS TENTIEZ UN MOIS SANS VOITURE ?

Suite au succès de « Dijon sans ma voiture » en 2019, l'opération s'ouvre aux entreprises. Du 2 au 15 octobre, les salariés des sociétés participantes sont invités à déposer leur voiture au parking Monge en échange d'avantages qui les inciteront à privilégier le tram, le bus, le vélo ou le covoiturage : abonnement mensuel Bus&Tram, valable aussi pour les conjoints et enfants, DiviaVélo ou abonnement DiviaVélodi, offre découverte du service d'autopartage Citiz et essai de vélo électrique et de vélo cargo.

Informations : divia.entreprises@divia.fr

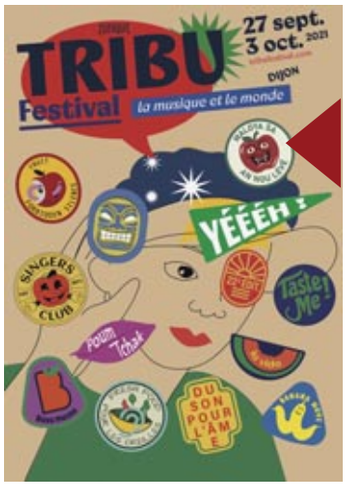

TRIBU FESTIVAL

Une semaine de découvertes musicales, d'explorations sonores et de métissages en tous genres : c'est le Tribu Festival 22e édition en différents lieux et salles de la métropole à Dijon, Chenôve et Quetigny.

Du 27 septembre au 3 octobre.
Infos et programmation : tribufestival.com

« SAINT-APOLLINAIRE DANS LA TOURMENTE »

Le Comité histoire et mémoire de Saint-Apollinaire présente l'exposition « Du Second Empire à la IIIe République, Saint-Apollinaire dans la tourmente ».

Du 2 au 21 novembre, tous les jours de 15 h à 19 h, Maison des associations de Saint-Apollinaire. Gratuit.

LA MÉDITERRANÉE COMME TRAIT D'UNION

Expositions de photos, spectacles de musique, théâtre et danse, rencontres et conférences, ateliers de cuisine et d'artisanat, projets construits avec les habitants, ateliers de médiation culturelle… Le festival Les Nuits d'Orient réunit près de 90 partenaires professionnels, amateurs ou associatifs autour d'un objectif : jeter des ponts entre les rives de la Méditerranée et favoriser le dialogue des cultures. Le festival pluridisciplinaire par excellence réchauffera la fin de l'automne pour sa 18e édition.

Les Nuits d'Orient. Du 19 novembre au 5 décembre à Dijon, Chenôve et Quetigny.
Programme complet sur dijon.fr et destinationdijon.com

VILLAGE DES RECRUTEURS, MODE D'EMPLOI

Pour sa quatrième édition le jeudi 30 septembre, le Village des recruteurs invite candidats et entreprises à se rencontrer place de la République à Dijon. Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Une cinquantaine de structures proposant plus de 1 500 offres à pourvoir vous attendent. Pour participer, il suffit de :

- repérer les entreprises et les offres qui vous correspondent sur levillagedesrecruteurs.fr ;
- préparer votre CV et l'imprimer en plusieurs exemplaires ;
- télécharger votre badge candidat ici : https://bit.ly/3wTQMJa ;
- vous rendre place de la République jeudi 30 septembre.

levillagedesrecruteurs.fr

MARATHON DES GRANDS CRUS

Le grand rendez-vous des coureurs est de retour sur la côte viticole avec, en point d'orgue, le marathon running de 42 km au départ de la place Wilson, mais aussi le semi-marathon (21 km) ainsi que les marathon et semi-marathon roller.

Dimanche 17 octobre de 8 h à 18 h, place Wilson, Dijon.
Infos et inscriptions : marathondesgrandscrus.com

LA CHEVIGNOISE, 16E ÉDITION

Chevigny-Saint-Sauveur vous fait courir le dimanche 7 novembre sur trois nouveaux parcours (2 km, 4,5 km et 10 km).

Inscriptions en ligne jusqu'au 2 novembre sur chevigny-saint-sauveur.fr/la-chevignoise-2021
Dimanche 7 novembre, départs des courses au gymnase Jean-Marc-Boivin.

Échos du conseil métropolitain

Retrouvez toutes les décisions du conseil métropolitain sur metropole-dijon.fr, rubrique « conseil métropolitain ».

ÉNERGIE

Dijon métropole lance sa première commande de bennes à ordures à hydrogène

La métropole a commandé ses 4 premières bennes à ordures fonctionnant à l'hydrogène qui sera produit localement dans la première station de Dijon, en construction.

C'est la première fois en France qu'une métropole se fixe pour objectif de convertir l'intégralité de son parc de véhicules lourds à l'hydrogène propre. Pour transformer sa flotte de bennes à ordures ménagères en véhicule zéro émission, Dijon fait le choix d'une conversion durable avec la transformation des bennes à ordures « classiques » en bennes à ordures hydrogène, en remplaçant les moteurs thermiques par des moteurs électriques.

Des châssis *made in* Dijon métropole

C'est la société E-Trucks, basée en Belgique, associée à Proton Motor pour la fourniture de la pile à combustible et au fournisseur local de châssis agréé DAF situé à Longvic près de Dijon, qui convertiront les véhicules. Faun Environnement, entreprise basée en Ardèche, fournira les 4 bennes à ordures ménagères et se chargera de leur assemblage avec les châssis. D'ici la fin d'année, dans le cadre d'une commande groupée entre Angers Loire métropole, Le Mans métropole et Dijon métropole, une dizaine de bennes à ordures à hydrogène supplémentaires seront commandées pour une livraison prévue à l'horizon 2024.

100% du parc de la métropole converti à l'hydrogène à l'horizon 2030

Convaincue que l'hydrogène vert sera le moteur de la transition énergétique pour la décennie 2020-2030, Dijon métropole a imaginé un système énergétique territorial en circuit court afin de produire et consommer localement de l'hydrogène d'origine renouvelable. Cet écosystème vertueux inédit en France repose sur le recyclage des déchets ménagers et les énergies renouvelables du territoire, notamment grâce à une ferme photovoltaïque de 12 hectares et une unité de méthanisation des boues d'épuration. *« L'hydrogène combine tous les atouts pour relever le défi de la transition énergétique pour la croissance verte. Avec cette première commande de bennes à hydrogène vert produit localement, Dijon prend toute sa part dans la lutte contre le changement climatique et confirme son statut de territoire moteur en matière de mobilité à l'hydrogène vert à l'échelle nationale »*, ajoute François Rebsamen, maire de Dijon, président de Dijon métropole. L'hydrogène vert alimentera dès 2022 les premières bennes à ordures ménagères propres du territoire. Les bus à hydrogène seront quant à eux progressivement mis en service à partir de 2023. Les stations à hydrogène dijonnaises seront accessibles aux collectivités et aux entreprises de la région qui souhaiteront s'approvisionner en hydrogène local et aux particuliers équipés de véhicules hydrogène.

En chiffres

100 millions d'euros
investis

D'ici 2026,
22 bennes à ordures ménagères
et **62 bus**
rouleront dans la métropole à l'hydrogène vert produit localement par les deux stations de production installées à Dijon.

D'ici 2030,
44 bennes à ordures ménagères
et **180 bus**
rouleront à l'hydrogène.

SITE FUNÉRAIRE MÉTROPOLITAIN

Un lieu propice au recueillement

Situé au hameau de Mirande à Dijon, le site funéraire regroupe le crématorium et le cimetière intercommunal dans un cadre paysager remarquable. Des travaux de rénovation y ont été menés cet été.

La nouvelle salle Romarin peut accueillir jusqu'à 180 personnes.

Les travaux entrepris par la métropole pour améliorer les conditions d'accueil du public sur le site funéraire, qui comptait déjà deux salles réservées aux cérémonies, la salle « Cerisier » pouvant accueillir 300 personnes et la salle « Lotus » pouvant en réunir 80, sont terminés. Ils comprenaient le réaménagement du carrefour d'accès, l'agrandissement du hall d'accueil des familles, la construction de la salle « Romarin » et de sa terrasse, dédiées aux moments de convivialité et de retrouvailles des familles, et l'extension du parking, qui compte désormais 250 places. « *La direction et le personnel ont assuré la continuité du service et répondu aux besoins de chacun dans le respect des règles sanitaires pendant les travaux : conditions de travail, accueil des familles et des opérateurs funéraires, santé et sécurité de toutes les personnes fréquentant le site* », ajoute François Deseille, vice-président de la métropole délégué au complexe funéraire. Le site funéraire regroupe le crématorium et le cimetière métropolitain, aménagé en 1995. Il offre un lieu de recueillement paysager ouvert à tous les habitants de la métropole de Dijon ou ayant un lien fort avec le territoire métropolitain, dans un cadre soigné et apaisant.

Site funéraire métropolitain : RD 126 - 03 80 50 36 36 - metropole-dijon.fr

En bref

Un nouvel outil pour accompagner Dijon métropole vers la neutralité carbone

Dijon métropole met en place, en lien avec la gestion connectée de l'espace public OnDijon, une plateforme de collecte, en temps réel, des données sur l'air, l'énergie et le climat pour analyser son impact sur l'environnement : gaz à effet de serre, températures, consommations d'énergie... En partenariat avec l'association européenne des villes en transition énergétique Energy Cities, la métropole adapte l'outil European Calculator à l'échelon local. Il accompagne la collectivité pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 et tendre vers la neutralité carbone. Il permet d'analyser les données énergétiques et climatiques ainsi que celles sur la qualité de l'air de la métropole.
metropole-dijon.fr/Grands-projets/Les-grandes-realisations/OnDijon-metropole-intelligente-et-connectee

Expression politique

La voirie est une compétence majeure de la métropole, suite au transfert des voies communales, puis des routes départementales. L'entretien et l'aménagement de la voirie doivent répondre aux besoins de notre temps : conciliation des différents modes de déplacements (piétons - y compris personnes à mobilité réduite -, voitures, transports en commun, vélos…), mise en valeur de l'espace public pour plus d'attractivité et lutte contre le réchauffement climatique par la végétalisation. C'est un vaste chantier à programmer sur une dizaine d'années, avec une vision d'ensemble pour améliorer l'image de notre territoire et contribuer au bien-être des habitants. Nous demandons le renforcement des moyens alloués à la voirie, tant financiers qu'humains, dans un projet d'avenir. Nous proposons de refondre la réglementation applicable aux trottoirs, d'arrêter des orientations et un schéma directeur d'aménagement de la voirie. Nous pensons en outre que ces améliorations nécessitent une concertation réelle avec les usagers et les riverains.

Groupe « Agir ensemble pour Dijon métropole – Droite, Centre et Indépendants »
contact@agirensemblepourdijon.fr

Emmanuel BICHOT, président
Laurent BOURGUIGNAT
Stéphane CHEVALIER
Bruno DAVID
Laurence GERBET
Caroline JACQUEMARD
Céline RENAUD
Claire VUILLEMIN

REVUE DE PRESSE

Dijon métropole **à la une**

19 MAI 2021

« Dijon va s'équiper de bus et camions poubelles à hydrogène et produire sur place son énergie »

« La métropole de Dijon a engagé mercredi la construction d'une station de production d'hydrogène "vert", première étape d'un plan à 100 millions d'euros qui doit lui permettre, à terme, de faire fonctionner tous ses véhicules lourds avec ce carburant non polluant. Cette station, construite au nord de l'agglomération, utilisera l'énergie provenant d'une usine existante d'incinération des ordures pour fabriquer de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. [...] L'unité de production d'hydrogène qui y sera accolée sera mise en service début 2022. Elle aura une capacité initiale de production de 440 kilogrammes d'hydrogène par jour, qui sera doublée à terme. »

4 JUILLET 2021

« Un partenariat innovant pour la future usine de méthanisation »

Le quotidien d'information économique et financière s'est penché sur Odivea et la construction de l'unité de méthanisation dont la première pierre était posée le 7 juillet : « *À Dijon, le premier chantier de l'unique Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) multiservices de France, baptisée Odivea, se précise. Trois mois seulement après son lancement par Suez et Dijon Métropole, cette coentreprise dédiée à la gestion des services publics de l'eau, mais aussi de l'assainissement, a annoncé qu'elle construirait la future usine de méthanisation des boues d'épuration de la station Eauvitale* ».

30 JUILLET 2021

« Le boom des capitales régionales »

Le JT de 20 heures de TF1 a consacré son « Grand Format » à l'attractivité de la métropole dijonnaise. Le reportage d'Eloïse Levesque et Vincent Lamhaut a suivi l'installation à Dijon d'une famille venant de région parisienne, conquise par la qualité de vie d'une « *ville à taille humaine dans laquelle on n'est pas obligé de prendre sa voiture* ». Pointés également : les prix de l'immobilier qui restent abordables malgré la plus forte hausse observée parmi les capitales régionales (+ 6,2 % en 1 an), l'installation du groupement de pharmaciens Giphar sur le territoire de la métropole ou encore l'ouverture prochaine de la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

8 SEPTEMBRE 2021

« Dijon Métropole lance sa première commande de bennes à ordures à hydrogène vert via PV et méthanisation »

« Dijon vient de lancer sa première commande de bennes à ordures fonctionnant à l'hydrogène en attribuant à E-Trucks Europe, fabricant de véhicules lourds et utilitaires à hydrogène, la fourniture de 4 bennes de 19 tonnes qui circuleront à partir de 2022, alimentée en hydrogène vert et produit en circuit court par la première station hydrogène de Dijon, en cours de construction. Une première en France pour une métropole qui se fixe comme objectif de convertir l'intégralité de son parc de véhicules lourds à l'hydrogène propre ! »

monservice
déchets

mon appli
du quotidien pour bien gérer mes déchets

>Je scanne les codes-barres de mes emballages et j'ai la bonne consigne de tri

>J'envoie une demande pour collecter mes encombrants ou remplacer mon bac

À télécharger gratuitement sur les stores ou en flashant ce QR code

#DIEZE
DIJON SUEZ ENVIRONNEMENT

trionsnosdechets-dijon.fr | | metropole-dijon.fr

DIJON métropole

carte CULTURE étudiante

2021-2022

5€

VOS SORTIES À PRIX RÉDUITS

ACHAT EN LIGNE
eservices.dijon.fr

Avec la participation de Chenôve
Chevigny-Saint-Sauveur
Fontaine-lès-Dijon • Longvic
Marsannay-la-Côte • Quetigny
Saint-Apollinaire • Talant

Visuel : Émilie Auffrand, étudiante, lauréate d'un concours interne à l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon.

dijon.fr || metropole-dijon.fr

Dijon

DIJON métropole